



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

## **Conditions générales de vente de la boutique de la SPP 17 Juillet 2021**

### **Généralités**

#### **I. Mentions légales**

La Société Psychanalytique de Paris (SPP) est une association de loi 1901 immatriculée 78425987100035 et sise au 21 rue Daviel, 75013 Paris. Téléphone : 01 43 29 66 70 – Fax : 01 43 29 66 70 Email : spp@spp.asso.fr Site Web : www.spp.asso.fr

En vous connectant sur le site web de la SPP ainsi que sur sa boutique, vous acceptez sans réserve les présentes modalités, conformément à l'article n°6 de la Loi n°2004-575 du 21 Juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. Le responsable des sites internet est www.spp.asso.fr.

#### **1./ Cookies :**

Le site www.spp.asso.fr peut être amené à vous demander l'acceptation des cookies pour des besoins de statistiques et d'affichage. Un cookie est une information déposée sur votre disque dur par le serveur du site que vous visitez. Il contient plusieurs données qui sont stockées sur votre ordinateur dans un simple fichier texte auquel un serveur accède pour lire et enregistrer des informations. Certaines parties de ce site ne peuvent être fonctionnelles sans l'acceptation de cookies.

#### **2./ Déclaration à la CNIL :**

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 (modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que ce site n'a pas fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (www.cnil.fr).

#### **3./ Litiges :**

Les présentes conditions du site www.spp.asso.fr sont régies par les lois françaises et toute contestation ou litiges qui pourraient naître de l'interprétation ou de l'exécution de celles-ci seront de la compétence exclusive des tribunaux dont dépend le siège social de la société. La langue de référence, pour le règlement de contentieux éventuels, est le français.



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

## II. Rétractation

Conformément à la loi, vous disposez d'un délai de 14 jours francs pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités à l'exception des frais de retour. Ce délai s'applique à compter de la réception du bien (livre), de l'acceptation de l'offre de prestation de service (achat du billet). Si le délai expire un samedi, dimanche ou jour férié, il est étendu jusqu'au lundi suivant.

Exceptions :

1./ dans le cadre d'un événement ou conférence, le délai de rétractation expire de façon tacite dès le début de la conférence.

2./ dans le cadre d'une vidéo à la demande, le délai de rétractation expire de façon tacite dès le début du téléchargement ou du visionnage de la vidéo.

## III. Droits d'auteur

Les documents écrits et filmés proposés sur la boutique sont soumis aux droits d'auteur et ne peuvent être communiqués à des tiers pour quelque motif que ce soit, à part pour les exceptions légales de parodie et information.

Les documents comprenant des informations confidentielles sont à destination de professionnels et soumis au secret professionnel. L'anonymat des personnes doit être respecté et il ne doit pas être tenté de les retrouver.

L'acquisition d'un livre ou d'une vidéo ne dispense aucun droit de propriété intellectuelle et industrielle, ni sur les matériels publicitaires ou de présentation, ni sur les emballages, images de couvertures, etc.

## IV. Paiements

Les commandes sont facturées et payables en euros.

Lorsque vous payez par carte bancaire, un débit du montant de la marchandise expédiée sera effectué dans la mesure du possible à chaque envoi d'un colis.

Les éventuels frais de douanes ou taxes locales pour des livraisons extérieures à la France Métropolitaine restent à la charge du destinataire, qui est alors l'importateur. Pour les expéditions en dehors de l'Union européenne et DOM-TOM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'État sont susceptibles d'être exigibles. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort de la boutique. Ils sont à votre charge et relèvent de votre entière responsabilité, tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et/organismes compétents de votre pays.

Les produits livrés et facturés restent la propriété de la SPP jusqu'à paiement complet du prix.



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Le paiement se fait par carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard), par chèque, ou par virement international.

En ce qui concerne les chèques ou les règlements par virement, la livraison intervient dès réception du virement.

## Conférences

### I. Billets et remboursements

1./ Le billet est nominatif, personnel et incessible. Il ouvre les droits de participation à la conférence pour une personne, dont le nom est inscrit sur le billet. Un contrôle est possible pour vérifier que la personne présente est bien celle identifiée sur le billet et est seule dans le cas d'une conférence via zoom.

2./ En cas de non-respect de la règle 1./, il peut être possible d'interdire l'accès aux conférences de la personne concernée, sans remboursement des billets ultérieurs déjà acquis.

3./ Les billets peuvent être remboursés jusqu'à 15 jours après la diffusion de la conférence si :

- ✚ annulation de la conférence
- ✚ changement de programmation annoncé après l'achat du billet
- ✚ doublon (achat de plusieurs billets avec le même nom et la même adresse mail pour la même conférence)

4./ Pour bénéficier de l'annulation du billet et de son remboursement, la demande doit être faite par mail [boutique@spp.asso.fr](mailto:boutique@spp.asso.fr) , en incluant les PDFs des billets annulés ou un scan.

5./ Le remboursement des billets peut se faire, au choix, au moyen d'un avoir pour une nouvelle conférence de la SPP ou de façon monétaire via la carte utilisée au moment de l'achat.

6./ Un billet ne sera pas remboursé en cas de :

- ✚ absence du participant à la conférence
- ✚ retard du participant à la conférence
- ✚ problème technique extérieur à la conférence (informatique, FAI, supports web...)
- ✚ bannissement de la conférence pour mauvaise conduite

7./ Les abonnements donnent un coupon permettant de s'inscrire aux conférences de son choix dans le cycle choisi. Il permet ainsi de participer à toutes les conférences de l'année en cours ou certaines, au choix, avec un tarif préférentiel.

8./ Les conférences non-suivies par un abonné ne sont pas remboursées. Elles ne font pas non plus l'objet d'un justificatif de présence. Pour participer à une conférence, vous devrez vous inscrire en utilisant le coupon promotion présent avec votre abonnement. Seulement alors pourrez vous avoir un billet servant de justificatif.

### II. Conduite à tenir durant les conférences



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

1./ Il vous sera demandé, durant les conférences, de suivre les indications des organisateurs et conférenciers. Les micros doivent être désactivés pendant la partie de présentation dans le cas des conférences via zoom. En présentiel, il vous sera demandé de respecter la parole de l'autre.

2./ Les propos racistes, xénophobes, incitant à la haine, à la consommation de produits illicites, au téléchargement illégal et plus largement dépassant les limites de la liberté d'expressions peuvent faire l'objet de sanctions allant jusqu'au bannissement des conférences.

3./ Il est demandé de respecter la parole de chacun et de ne pas se couper. Préférez, si quelqu'un parle déjà, les questions écrites pour les conférences zoom ou d'attendre que les organisateurs vous donnent la parole pour les conférences en présentiel.

4./ Le fishing, l'envoi de liens externes incitant à une consommation quelconque et plus largement la publicité sauvage, par écrit sur le chat ou par oral, sont interdits.

5./ Le plagiat, l'enregistrement ou la copie des textes présentés par les conférenciers dans un but de diffusion externe sont interdits.

## VOD

### I. Achat des VOD

L'acquisition d'une vidéo à la demande vaut pour un (seul) téléchargement (ou visionnage en streaming), avec un nombre de copies limitées mais pour un nombre de vue illimité. En cas de litige ou de dégradation du matériel, une demande de remplacement peut être faite par écrit et sera examinée au cas par cas.

L'achat des vidéos ne donne aucun droit sur son contenu qui ne peut donc pas être exploité, modifié, utilisé, monté, coupé ou diffusé même partiellement sans l'accord de la SPP, qu'il s'agisse de l'image, du son ou des deux.

Toute commercialisation ou diffusion d'un support externe ou téléchargeable de la vidéo est strictement interdite.

### II. Diffusion des VOD

Les vidéos sont destinées uniquement au seul cercle de l'acheteur. Celui-ci s'engage à ne pas diffuser la vidéo en dehors du cercle familial.

Dans le cas d'un besoin de diffusion plus large (collègues, formation, etc), une demande pourra être adressée par écrit et sera examinée au cas par cas.

Toute autre utilisation de ce support est interdite.



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

## Livres

### I. Prix

Nos prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (hors frais de préparation et d'expédition qui sont dépendants de la zone d'expédition et sont calculés avant confirmation de la commande).

Les livres sont vendus dans le strict respect de la législation sur le prix du livre, et en particulier de la Loi Lang 81-766 du 10 août 1981 sur le prix unique du livre qui tient que c'est l'éditeur qui fixe le prix du livre, le libraire pouvant appliquer à ce prix une remise qui ne peut excéder 5%.

Les prix peuvent être mis à jour à tout moment sans préavis, mais les articles sont facturés sur la base du prix en vigueur, affiché à l'enregistrement de la commande.

### II. Frais de port

Les frais de port sont calculés au plus juste en fonction de votre adresse de livraison et du poids total des livres de votre commande. Vous pouvez en avoir une estimation en constituant un panier avec les ouvrages qui vous intéressent.